



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°239 du vendredi 9 octobre 2020

Page Facebook Aussac-Vadalle :

La commune a créé sa page Facebook pour mieux vous informer.

[fb.me/Commune.Aussac.Vadalle](https://www.facebook.com/Commune.Aussac.Vadalle)

En complément du site Internet de la commune, vous trouverez un ensemble de publications, qui au fil du temps vous tiendra informé de l'actualité communale commentée par les internautes.

Pour y accéder encore plus simplement scannez le QR code :

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et vos propositions pour améliorer cette page.



Navette Régulière Pour Angoulême :

La navette est accessible à tous les usagers, selon les horaires suivants :

Point de montée	Horaire aller	Horaire retour soir
RAVAUD Abri-bus	6:39	18:21
LA GRANGE Abri-bus	6:43	18:17
VADALLE Abri-bus mairie	6:45	18:15
AUSSAC Abri-bus Place JB Hériard	6:47	18:13
TOURRIERS Abri-bus	6:50	18:10

Le mercredi un retour supplémentaire à 13h00 est prévu. Enfin le service ne sera pas assuré en juillet et août.

Recensement militaire : (enfants nés en 2004)

Le recensement est obligatoire. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date d'anniversaire. L'inscription se fait à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille. **L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours, examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.**

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en – **Octobre - novembre - décembre 2004** sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture munis du livret de famille et la carte d'identité, afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

Le recensement militaire vaut inscription d'office sur les listes électorales lors de la majorité de votre enfant.

Masque en tissu « Grand Public » :

Nous avons reçu les résultats des tests officiels effectués par le laboratoire de la DGA sur les masques « Grand Public » distribués par la commune.

4. CONCLUSIONS

Conformément à la note d'information interministérielle du 29 mars 2020 relative aux nouvelles catégories de masques réservées à des usages non sanitaires, le matériau du Lot B de la société GROUPE LVMA présente une perméabilité à l'air ainsi que des performances en efficacité de protection aux aérosols de 3 µm compatibles avec un usage de type masque de catégorie 2 (masque de protection à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques).

Objet trouvé :

Un bouchon de réservoir de véhicule avec sa clef a été retrouvé au niveau du lavoir de Vadalle. Vous pouvez le récupérer au secrétariat de mairie.

Bric à Brac à Vadalle :

L'association FESTIV AND CO organise son BRIC à BRAC le **Dimanche 18 Octobre 2020** à la salle des fêtes de Vadalle A partir de 7h - 1€ le mètre exposé. Renseignements : **06.64.44.75.00**

BRIC A BRAC DIMANCHE 18 OCTOBRE VADALLE - SALLE DES FETES



Imprimé Par Nos Soins – Ne pas jeter sur la voie publique



ENTREE GRATUITE
1€ le mètre d'exposition
A partir de 7h



BUVETTE et RESTAURATION CHAUDE SUR PLACE



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
RESPECT DES GESTES BARRIERES



Renseignements

06 64 44 75 00

festivandco@gmail.com